

RÉOUVERTURE DES DÉCHETTERIES

LES RÈGLES À RESPECTER :



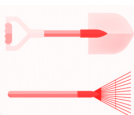
Une seule personne par véhicule est autorisée (en cas de déchets volumineux : 2 personnes max / véhicule sont autorisées)



La carte d'accès est obligatoire. Elle devra être présentée à chaque dépôt au gardien. Le « badgage » se fera par l'apporteur lui-même



Le gardien n'est pas autorisé à manipuler les déchets des apporteurs (aucune aide ne sera donnée par nos gardiens afin de respecter la distanciation sociale et respecter les barrières de sécurité en vigueur)



Aucun outil ne sera prêté
Chaque usager devra apporter ses outils



Limitation du nombre de véhicule sur le quai de déchargement (adaptée à chaque déchetterie)

Les apporteurs devront **impérativement** respecter les gestes barrières :



Se laver les mains avant tout dépôt : pour cela il sera mis à disposition sur chaque site : un point d'eau avec savon et essuie-mains jetable et/ou du gel hydro-alcoolique



Respecter un mètre de distance entre deux personnes



Tousser et éternuer dans son coude



Saluer sans se serrer la main et proscrire les embrassades

Toutes les autres règles édictées par le règlement intérieur restent applicables : respect des consignes de tri et de dépôts des déchets autorisés, règles de contrôle, de limitation des apports, etc...



RISQUE D'ATTENTE : une forte affluence est à prévoir sur l'ensemble des 8 déchetteries ! **Merci de votre compréhension !**